

JOURNÉES DES
INFIRMIER(E)S



32^{ÈME} ÉDITION
03 ET 04 OCTOBRE 2025

ORGANISÉES DANS LE CADRE DU 131^{ÈME} CONGRÈS DE LA SFORL

Concevoir une séance d'éducation thérapeutique

Que faut-il savoir ?

Aurélie COIFFARD, infirmière d'éducation thérapeutique, Paris

Zina GHELAB, infirmière en pratique avancée et coordonnateur en éducation thérapeutique, Paris

Plan

I / Rappels : Définition et législation

II / Ingénierie de projet

III / La démarche en éducation thérapeutique

IV / Concevoir une séance d'ETP : l'apprentissage par l'immersion

I / Rappels : Définition et législation

Définition

- Selon la définition de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de 1996, « l'éducation thérapeutique du patient vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique. »
- La Haute Autorité de Santé (HAS) précise dans sa définition datant de 2007 que « les finalités spécifiques de l'éducation thérapeutique sont :
 - *l'acquisition et le maintien par le patient de compétences d'auto-soins*
 - *la mobilisation ou l'acquisition de compétences d'adaptation »*
- Prévention tertiaire = promotion de la santé

Cadre réglementaire : Loi HPST

■ Loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 (loi HPST) Introduit officiellement l'ETP dans le Code de la Santé Publique via l'article 84. Elle définit notamment les articles L.1161-1 à L.1161-6 relatifs à l'ETP :

▶ finalité, cahier des charges, éligibilité, etc.

Cadre réglementaire : Code de la Santé Publique

■ Articles législatifs (Livre I)

• L.1161-1 :

- L'ETP s'inscrit dans le parcours de soins et vise l'autonomie du patient, sans conditionner le taux de remboursement.
- Détermine que les compétences requises pour dispenser l'ETP sont fixées par décret.
- Interdit tout contact direct entre malade/entourage et entreprises liées à un médicament ou dispositif médical dans le cadre de l'ETP.

• L.1161-2 :

- Les programmes d'ETP doivent respecter un **cahier des charges national** défini par arrêté ministériel.
- Sont mis en œuvre localement **après déclaration** auprès des ARS, incluent un programme personnalisé.

Cadre réglementaire : Code de la Santé Publique

■ Articles législatifs (Livre I)

• L.1161-3 :

- Inclut les **actions d'accompagnement**, conçues pour soutenir le patient ou son entourage, également conformes au cahier des charges national.

• L.1161-4 :

- Interdit aux entreprises pharmaceutiques ou fabricants de dispositifs médicaux d'élaborer ou d'exécuter des programmes/applications d'ETP. Toutefois, elles peuvent **financer**, sous conditions, si les programmes sont conçus et mis en œuvre par des professionnels de santé ou associations agréées.

• L.1161-5 & L.1161-6 :

- Concernent les **programmes d'apprentissage** (par exemple gestes techniques liés aux médicaments nécessitant un apprentissage). Ils doivent également respecter le cadre légal et le consentement du patient est nécessaire.

Cadre réglementaire (Décrets et Arrêtés)

■ Décrets

- **Décret n° 2020-1832 du 31 décembre 2020**

Remplace le régime d'autorisation des programmes d'ETP par un régime de déclaration, en vigueur dès le 1er janvier 2021. Cela inclut le dépôt en ligne auprès des ARS, avec possibilité de sanction administrative en cas de manquement.

- **Décret n° 2010-906 du 2 août 2010**

Fixe les professions autorisées à dispenser l'ETP, et permet également le concours d'associations ou organismes de promotion de la santé.

- **Décret n° 2013-449 du 31 mai 2013**

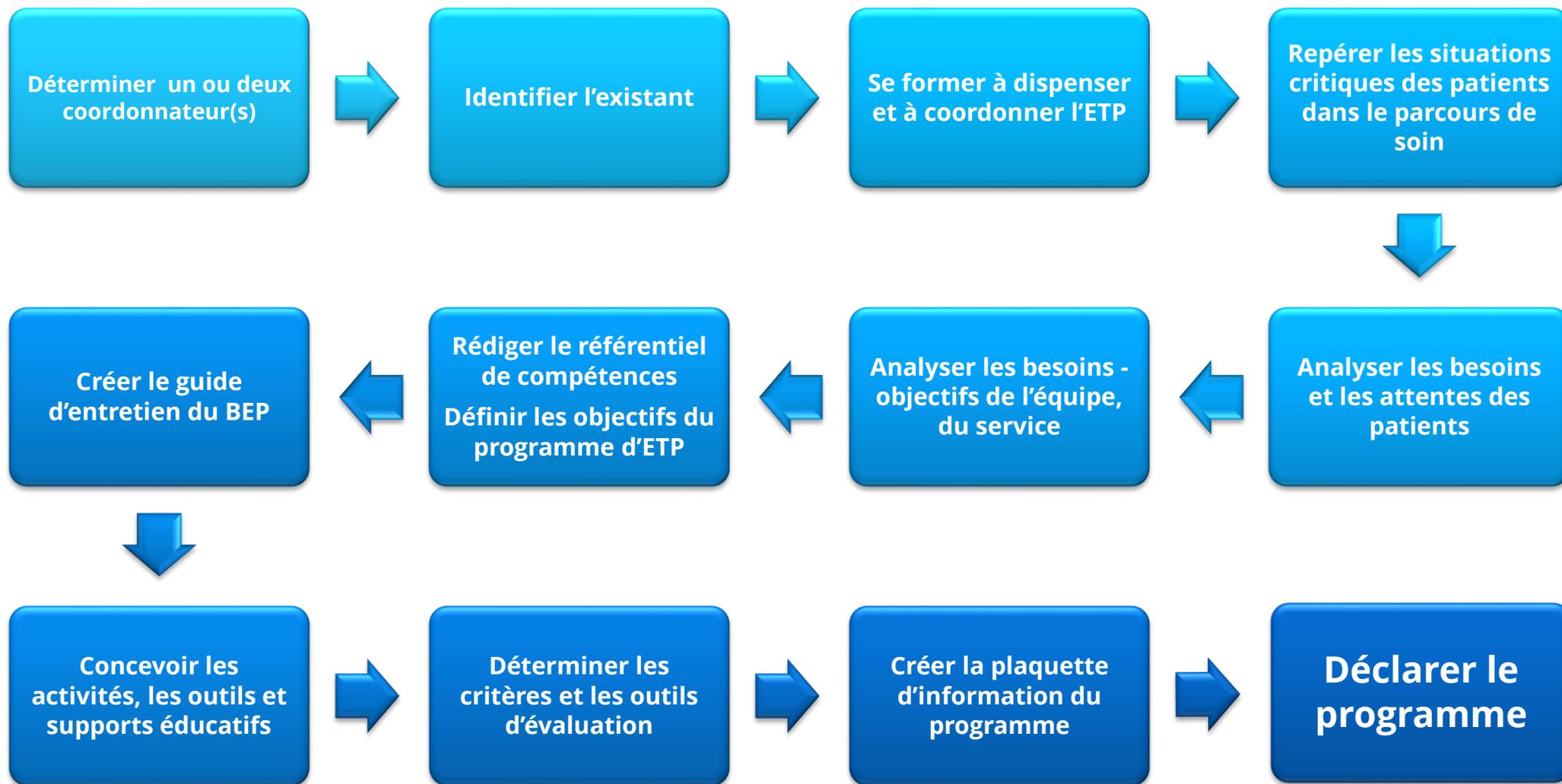
Définit précisément les compétences nécessaires (techniques, relationnelles/pédagogiques, organisationnelles) pour dispenser ou coordonner l'ETP.

Cadre réglementaire (Décrets et Arrêtés)

■ Arrêtés

- **Arrêté du 2 août 2010 (modifié 31 mai 2013, et 30 décembre 2020)**
 - Précise les référentiels de compétences pour dispenser/coordonner l'ETP.
 - Exige une **formation minimale de 40 heures** (théorique + pratique) pour les intervenants, qu'elle fasse partie de la formation initiale ou du développement professionnel continu.
- **Arrêté du 30 décembre 2020**
 - Contient le **cahier des charges national** des programmes d'ETP et les éléments à inclure dans le dossier de déclaration auprès des ARS (objectifs, équipe, population, etc.).
 - Introduit aussi une **attestation sur l'honneur** de conformité aux exigences réglementaires.

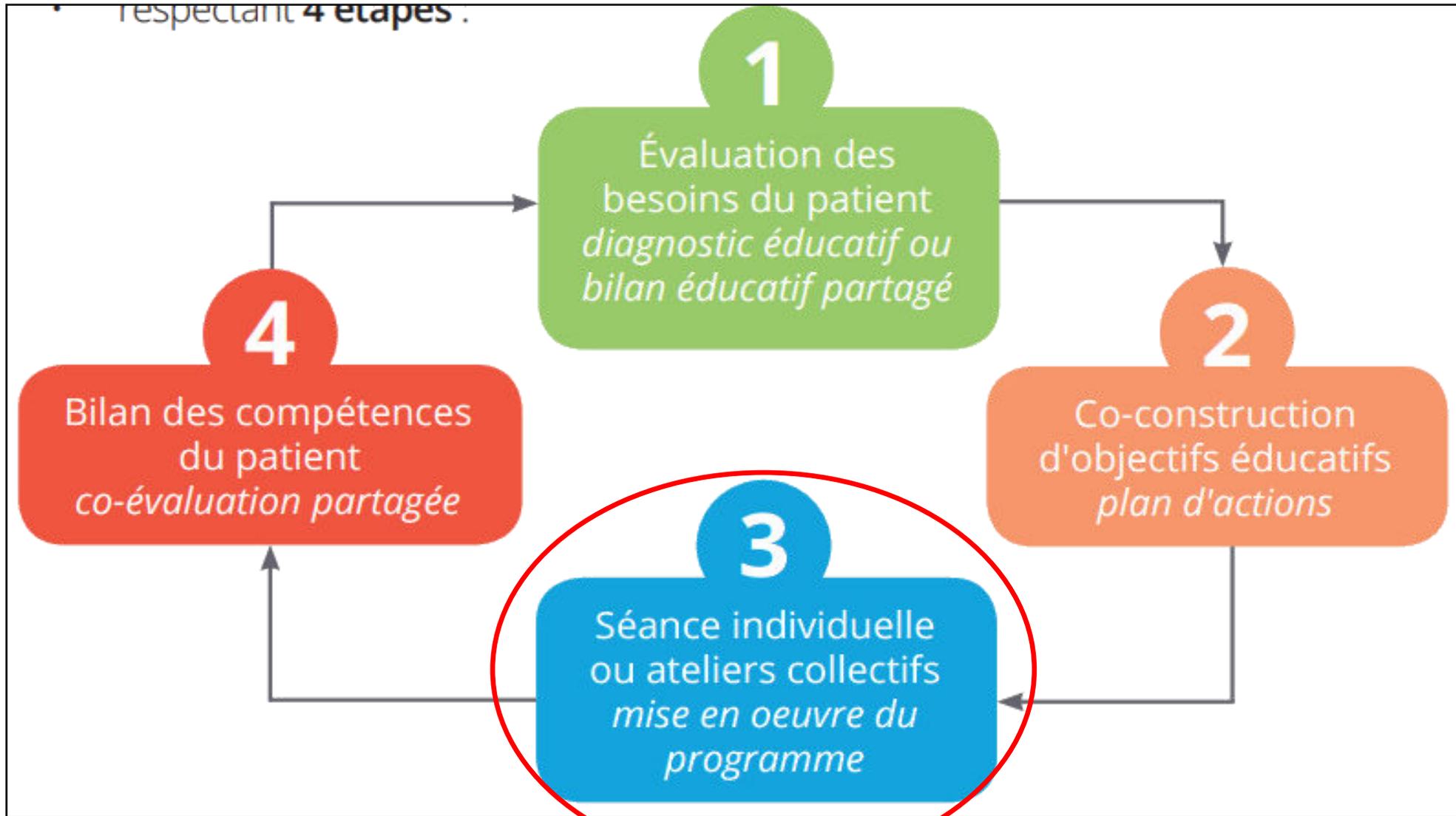
II / Ingénierie de projet



III / La démarche en éducation thérapeutique



respectant 4 étapes .



IV / Concevoir une séance d'ETP : L'apprentissage par l'immersion



Phase de lancement

■ Accueil :

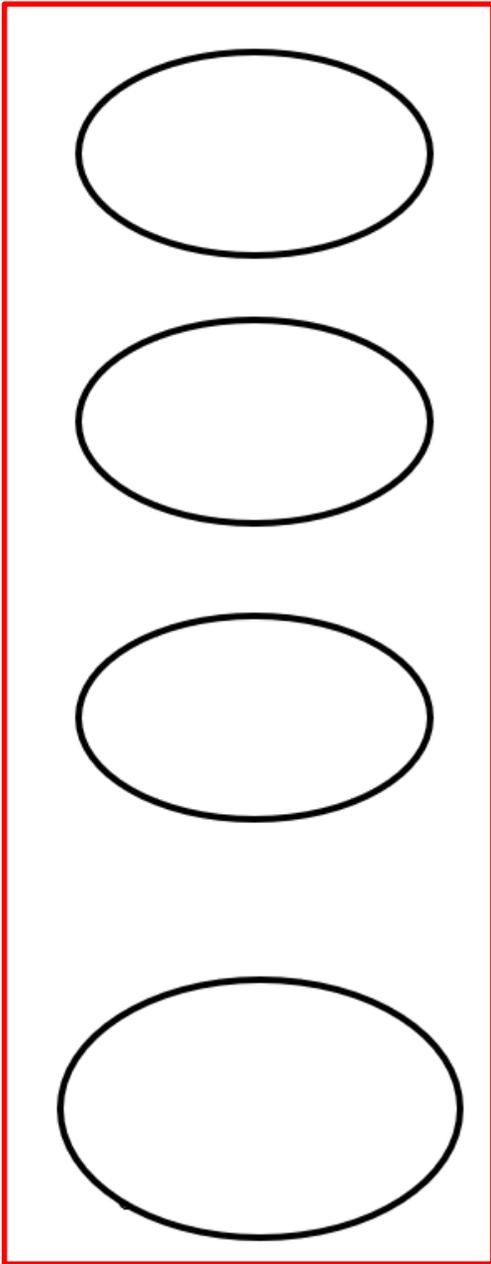
- ▶ Les convenances
- ▶ Les informations pratiques
- ▶ Le contrat didactique
 - *Groupe = Règles (séance individuelle également, mais plutôt générales lors du BEP)*
 - *Respect - confidentialité*
 - *Mais également ... tous ce qui important pour les participants - animateurs*
- ▶ La présentation des participants
- ▶ La présentation de l'intervenant

Phase de lancement

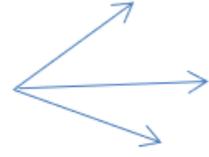
■ Accueil :

- ▶ Les attentes
- ▶ Les objectifs
- ▶ La pédagogie et les outils pédagogiques
- ▶ Le programme, le contenu

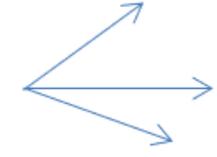
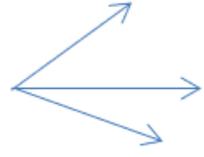
Vous êtes parent d'un enfant trachéotomisé



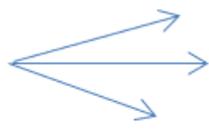
Pourquoi ?



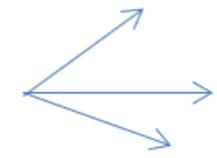
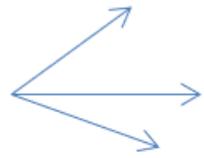
Que dois-je faire ?



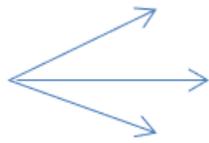
Pourquoi ?



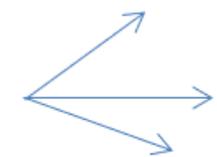
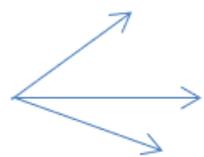
Que dois-je faire ?



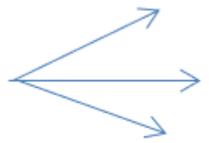
Pourquoi ?



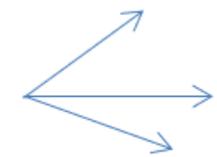
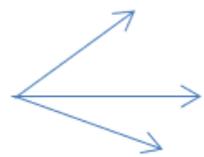
Que dois-je faire ?



Pourquoi ?



Que dois-je faire ?



**Comment peuvent être vos sécrétions ?
Quels aspects peuvent elles prendre ?**

Phase de découverte / euristique

- Favoriser l'expression, faire émerger les représentations, les croyances, tout ce que sait le participant du sujet, de la thématique.
 - ▶ Photo-expression
 - ▶ Brainstorming
 - ▶ METAPLAN
 - ▶ Pêche à la ligne
 - ▶ Plaidoyer...

C'est composé de quoi une sécrétion bronchique ?

95% d'eau

Elles subissent influence de :

L'environnement

L'état de santé de l'enfant

En fonction de leur aspect et de leur quantité il faudra

adapter les aspirations et les conduites à tenir

Il fait chaud

L'air est chaud ?

L'enfant transpire ?

Il fait chaud

L'air est chaud = assèchement

L'enfant transpire = perte d'eau

Votre enfant est malade

Vomissement ?

Diarrhée ?

Que ce passe-t-il ?

Votre enfant est malade

Il va perdre de l'eau

Les sécrétions vont s'épaissir et
s'assécher

Votre enfant est malade

Infection ?

comment sont les sécrétions ?

Votre enfant est malade

Secrétions = Plus de virus / bactéries +
cellules immunitaires

=>Jaunes - vertes

=>Épaississement

Mais pas que...

Canule = traumatisme !

ASPIRATION = traumatisme !

Muqueuse fragile

Perte = action de rendre

Epaississement = action de fluidifier

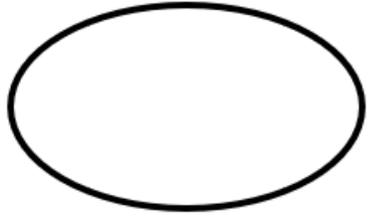
Beaucoup = aspirer

Traumatisme = calmer

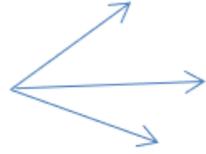
Phase de démonstration

■ Apport de la théorie ou de l'expérience

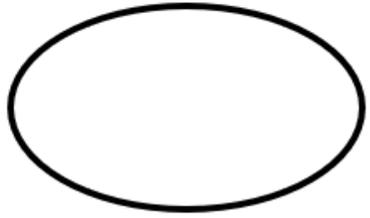
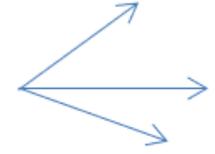
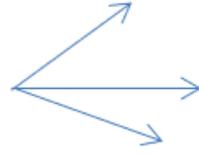
- ▶ Exposé
- ▶ Film
- ▶ Démonstration
- ▶ Visite d'un site...
- ▶ Fiche de lecture...



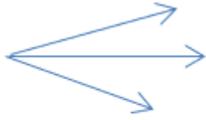
Pourquoi ?



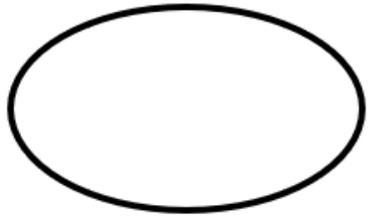
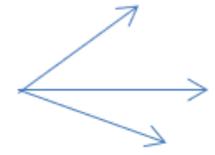
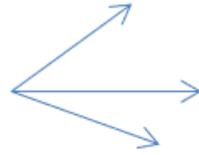
Que dois-je faire ?



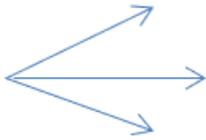
Pourquoi ?



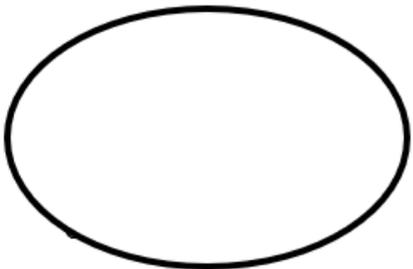
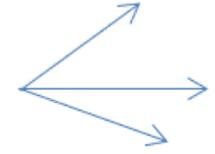
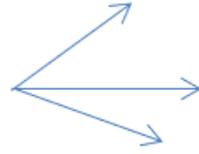
Que dois-je faire ?



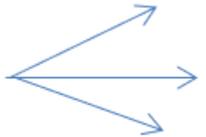
Pourquoi ?



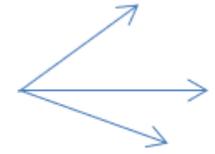
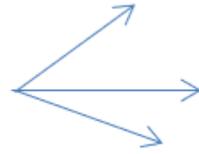
Que dois-je faire ?



Pourquoi ?



Que dois-je faire ?



Phase applicative

■ Entraînement / Mise en application

- ▶ Exercice d'application
- ▶ Jeu de rôle
- ▶ Mise en situation
- ▶ Etude de cas
- ▶ Simulation
- ▶ Cartes de barrow (ronde des décisions) ...

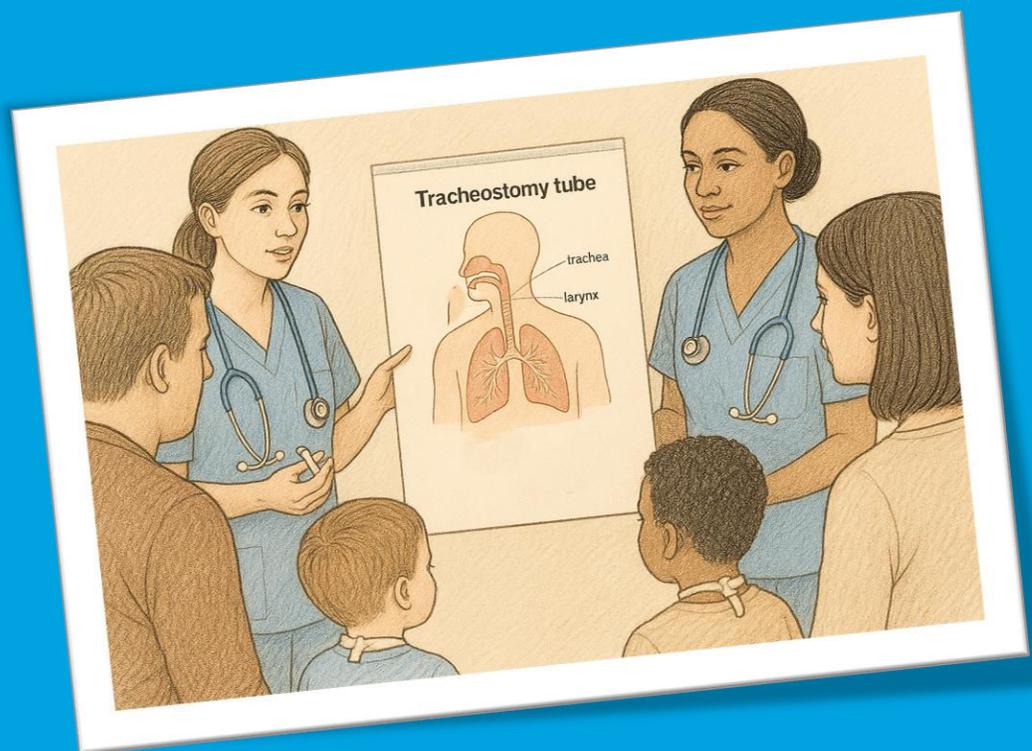
Phase de clôture

- Permettre la séparation du groupe
- Faire un point sur l'atteinte des objectifs
- Inviter à contractualiser, la mise en application

En amont

- Titre de l'atelier (possible en aval) : qui donne envie aux participants
- Objectifs éducatifs : « Le patient sera capable de... » SMART (*Spécifique - mesurable - atteignable - réalisable - temporellement défini*)
- Public cible
- Intervenants
- Durée (possibilité d'ajustement en aval)
- Outils - technique d'animation
- Matériel et lieu
- Contenu : plan
- Remis patient ?
- Modalité d'évaluation - bilan des compétences

	TITRE Atelier :
Objectifs éducatifs	
Public cible	Les parents/aidants seront capable de :
Intervenants	
Durée totale	
Outils éducatifs Technique d'animation	
Contenu	Accueil Rappel des Consigne par animateur Explication <u>Etape</u> par étape par animateur
Plan et durée	<ol style="list-style-type: none"> 1. Phase Réflexive/d découverte 2. Phase démonstrative 3. Phase Applicative : par simulation
Matériel et lieu	
Remis patient	
Evaluation	



Merci

Aurélie COIFFARD, infirmière d'éducation thérapeutique, Paris

Zina GHELAB, infirmière en pratique avancée et coordonnateur en éducation thérapeutique, Paris